

Le XV^{me} congrès national des Combattants républicains s'est ouvert vendredi, à Roubaix en présence d'environ deux cents délégués venus de tous les coins de la France et de l'Afrique du Nord



(Ph. J. de R.)

La Fédération nationale des combattants républicains a choisi Roubaix cette année, pour tenir les assises de son quinzième congrès national.

Ce congrès s'est ouvert hier vendredi dans la salle des adjudications à l'hôtel de Ville, tapissée pour la circonstance de nombreux drapeaux et fanions des sections de la F.N.C.R. et devant environ deux cents délégués venus de tous les coins du pays et même de l'Afrique du Nord, ceux-ci facilement reconnaissables au casque traditionnel.

Vers 15 h., M. Kieffer, Secrétaire, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, ouvre la séance inaugurale du congrès.

Il souhaite aux congressistes la bienvenue dans cette ville du travail qu'est Roubaix et, en un rapide discours, il présente la métropole du textile, cette ville étonnante qui ne compte guère que 8.000 habitants il y a un siècle...

Il parle aussi des sentiments qui animent les Roubaixiens devant les problèmes actuels et par son comité central, de la guerre, de cette guerre dont ils ont tant souffert et qui leur a valu quatre années d'invasion cruelle.

Il souhaite que ce XV^{me} congrès s'imprime de cette hantise de la paix qui régit la loi, et que les travaux qui s'y feront s'inspirent de cette idée maîtresse.

M. A.-Y. Fonteny, président d'honneur de la F.N.C.R. lui répond, assure que le choix du comité sur Roubaix, a un caractère symbolique et que, en cette époque troublée, il a voulu donner pour exemple à ce congrès, Roubaix, la ville où l'on travaille, le centre vital de la doctrine du grand Jules Guesde.

Les rapports. On passe alors à la discussion de rapports divers. Louis Terray, secrétaire général, présente le rapport moral. Il commente longuement l'activité du groupement, sa vitalité sans cesse croissante. Il parle aussi du travail fourni par le bureau de l'Association des combattants de la guerre, de l'action confédérale de la F.N.C.R. dans le domaine international.

L'année qui vient de s'écouler, dit-il en terminant, a confirmé l'activité et l'efficacité de la F.N.C.R.

La progression constante de notre association montre que la doctrine qu'elle a affirmée dès 1922, les méthodes qu'elle emploie et les solutions qu'elle préconise apparaissent comme les meilleures pour le perfectionnement des institutions républicaines et le maintien de la paix.

La politique étrangère. C'est ensuite M. Jean Seunac, qui donne connaissance de son rapport sur la politique étrangère de la F.N.C.R.

Longuement il passe en revue la situation internationale, la position de la France, les tentatives de la France pour la paix, et, finalement, il tire les conclusions que voici :

1^o Faire tous ses efforts pour revenir à la conception de la sécurité collective par le D.N.T. et celle de la France républicaine, mais en essayant de réagir sur la politique anglaise de façon à ne pas être exclusivement le jouet de l'Allemagne.

2^o Conclure une entente avec l'Italie pour tâcher de stopper le dynamisme allemand; 3^o engager des négociations économiques en vue d'une entente économique et, aussi, pour consolider, le cas échéant, l'opposition de l'Allemagne libérale à l'intérieur de son territoire; 4^o redresser les intérêts des petits Etats de l'Europe Centrale en assurant leur indépendance et, pour ce faire, continuer à défendre la Roumanie; 5^o enfin, ne pas oublier que nous ne sommes pas des impérialistes; 6^o ceux d'Amérique et ceux d'Angleterre; 7^o tendre tous nos efforts pour que la politique française ne permette pas à ces impérialismes d'entraîner dans leur tourbillon les peuples de l'Amérique, et surtout de l'Angleterre, son indépendance; 8^o ne pas oublier que notre pays a une situation intérieure et notre valeur économique. En conséquence, redresser le peuple de France et discipliner ses forces économiques pour les besoins de l'intérêt général.

La politique intérieure. « Front populaire avant tout !... » Enfin, M. J. Igot, commissaire général, parle de la politique intérieure.

La F.N.C.R. s'est attachée, dit-il, à servir avec constance et loyauté, le mot d'ordre : « Front populaire avant tout ». Elle a prêté le serment du 14 juillet 1935; elle a été fidèle à la parole donnée.

Pense-t-elle encore, aujourd'hui, que le gouvernement de la France ne peut être stable qu'en demeurant au service de la Nation, c'est-à-dire en parfait accord avec les forces progressives de notre pays? Doit-elle rester attachée au Rassemblement populaire ?

La F.N.C.R. se doit tout d'abord de regarder en face l'expérience de deux années de Front populaire.

Certes, le rapprochement de ces deux dates, juillet 1935 et juillet 1938, ne va point sans quelque amertume.

Le malaise est évident, poursuit-il. Inutile de dissimuler qu'il persiste et on ne peut se défendre d'une impression de désenchantement où se mêlent beaucoup de déceptions et un peu de lassitude. Des erreurs, certes, ont été commises sur le plan économique et financier, erreurs dont nos adversaires, après avoir tout fait pour les préparer, ont su habilement profiter. Et cependant, un grand œuvre fut accompli et la F.N.C.R. tient à honneur d'en partager les responsabilités.

Après avoir longuement étudié la situation, M. Igot présente la conclusion de son rapport :

La F.N.C.R. réclame pour tous les partis ou groupements affiliés une discipline sévère; les républicains doivent se l'imposer volontairement.

CARNET ROUBAIX

Naissances. — M. et M^{me} Dhemain-Frovesont sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Pierre — Le 1^{er} juin 1938. Roubaix, 201, rue de Lille. Cet avis tient lieu de faire-part. 41d. — Pierre et Jean-Claude Yvart ont le joie de vous annoncer la naissance de leur petit frère, Dominique. De la part de M. Yvart, notaire, et Madame Yvart-Droulez. Ecapuime, les 26 et 31 mai 1938. Cet avis tient lieu de faire-part. 990d. — M. et M^{me} F. Boyaval-Desbonnets ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils, Patrick. Tourcoing, le 27 mai 1938. 991013d. Fêtes carnavalesques de la Pentecôte; au cours de l'après-midi concerts dans tous les quartiers.

Fiançailles. — M. et M^{me} Seynave-Tanghe sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fille, Mireille, avec M. Jules Delcroix. — M. et M^{me} Delcroix-Deletembe sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fils, Jules, avec M^{me} Mireille Seynave. Tourcoing, 16 bis, rue de l'Esperance. Roubaix, 22, rue Général-Sarrail. 93d.

Nécrologie. — M. et M^{me} Robert Filipo-Toulemonde ont la douleur de vous faire part de la mort de leur fils, Robert, appelé à Dieu à l'âge de 3 jours. Tg, 2 juin 1938, 27, Av. Lafayette. 1d.

IDEAL-CHAUFFAGE S. A. R. L., 114, Boulevard Pesant, Tg (Tél. 17.83) F. LECORVOISIER, seul gérant. Installations soignées à des conditions exceptionnelles. MAISON DE CONFIANCE 34897

Le Congrès eucharistique de Comines, le 12 juin. Pour permettre aux différents délégués qui se rendront à Comines, le 12 juin, de trouver facilement leur place dans le cortège, nous tenons à donner les différents points de rassemblement: Les hommes et les jeunes gens de la F.N.C. de la J.O.C., des Confréries du T.S. Sacrement, des Fraternités de la J.E.C. de la O.C. de la J.I.C. de la J.E.C. avec drapeaux, bannières et fanions. Rassemblement: rue Foch, derrière la mairie.

Les dames et les demoiselles de la L.F.A.C., de la J.O.C.F., Mères chrétiennes, Fraternités, Fleurs de Lys, J.A.C.F., J.O.C.F., J.E.C.F., J.I.C.F. avec drapeaux, bannières et fanions. Rassemblement, rue de la Gare prolongée.

Les croisés et les croisées avec fanions (seuls les croisés et les croisées portant le costume complet de la croisade seront admis dans le cortège). Rassemblement: rue de la Gare prolongée.

Les sessions des Conseils d'arrondissement. Les Conseils d'arrondissement se réuniront le 4 juillet 1938 pour la première partie de leur session annuelle et le 10 octobre 1938 pour la deuxième partie. La durée de chaque partie de cette session ne pourra excéder cinq jours.

Une excursion à Lorette est prévue pour le lundi 6 juin. L'excursion à Lorette, prévue pour le lundi 6 juin, ne pouvant avoir lieu, par suite de la défaillance de la société organisatrice, le comité organisateur a immédiatement mis sur pied une excursion à Lorette.

En vue de la participation de la Belgique à l'Exposition du Progrès social à Lille. Une entrevue de M. Albert Mahieu avec M. Spaak. Bruxelles, 3 juin. — M. Spaak, Premier ministre, a reçu vendredi matin, M. Mahieu, vice-président du Sénat français, venu l'entretenir de la participation belge à l'exposition du Progrès social, qui doit avoir lieu à Lille, en 1939.

Le Congrès des architectes de province. Lundi et mardi s'est tenu à Nice le 45^e congrès de l'Association provinciale des architectes français.

De nombreuses questions ont fait l'objet de rapports très intéressants. En ce qui concerne le projet de loi sur la réglementation de la profession d'architecte, l'Assemblée émet le vœu: 1^o qu'à la base de toute étude architecturale, le baccalauréat ou un diplôme au moins équivalent soit obligatoire; 2^o sur la suggestion de M. Jamard, d'Angers, que l'enseignement de l'architecture soit libre; 3^o que le diplôme d'architecture soit un, qu'il n'y ait pas plusieurs grades d'architectes, mais des possibilités de spécialisation; 4^o que le diplôme soit au moins équivalent au diplôme actuel de l'école des Beaux-Arts.

Un important mouvement pour le rétablissement de l'égalité fiscale en faveur des négociants-producteurs. Le 26 avril 1938, se constituait à Paris, le Comité national de coordination des groupements interprofessionnels départementaux de négociants-producteurs avec siège à Paris et dans les départements.

Son objet est de protester contre l'injustice qui frappe les négociants-producteurs et, en même temps, d'obtenir la cessation de l'état de choses qui rompt l'égalité des charges entre les entreprises, et amènerait à bref délai la fermeture d'un grand nombre d'établissements, l'aggravation du chômage et la ruine.

Les groupements départementaux du Nord et du Pas-de-Calais vont se constituer prochainement à Lille et les négociants-producteurs désireux de participer au mouvement de protestation contre l'injustice qui les atteint, sont priés de se faire connaître pour recevoir gratuitement toute la documentation utile au délégué pour le Nord de la France: M. A. Giraudier, 27, rue des Pyramides, à Lille (Téléphone 63-83).

Le Congrès national de la C.F.T.C. Le Congrès national des syndicats affiliés à la Confédération française des travailleurs chrétiens se tiendra à Paris les 4, 5 et 6 juin, à la salle Berthelot, 28 bis, rue Saint-Dominique.

MM. Zirnheid, président; G. Tessier, secrétaire général; Pères, secrétaire adjoint; G. Torcé, de Lille, trésorier, présenteront les rapports moraux et financiers, ainsi que l'étude de la récente législation sociale.

L'inauguration du monument à Mgr Six aura lieu le 26 juin, à Hellemmes. C'est le dimanche 26 juin qu'aura lieu à Hellemmes l'inauguration du monument au regretté Mgr Six, précurseur du mouvement syndicaliste chrétien dans le Nord.

Un train spécial sera formé qui partira de Tourcoing à 13 h. 45, avec arrêt à Roubaix et à Croix. Les adhésions peuvent être données aux permanence des syndicats libres jusqu'au 12 juin.

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ? Le 9 mai dernier, se déroulait à Roubaix, comme d'ailleurs dans tout l'arrondissement de Lille un exercice de défense passive.

Un de nos lecteurs a tiré, quant à lui, la conclusion de cette attaque simulée: « C'est un exercice de défense passive, mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le risque « projeté » est le moins grand de tous. Il est même présent pour l'exercice de défense passive, mais est-ce bien rationnel ? on peut en douter. »

Ce qu'il faudrait, dit-il, ce sont des abris familiaux, c'est construit dans chaque maison, sous chaque immeuble, un endroit spécialement aménagé où, le cas échéant, l'habitant pourrait se mettre hors d'attente et des bombes et des gaz.

Ces abris, qu'on nous les construisent à crédit, sur le même principe que celui qui anime la loi Loucheur, ou encore à crédit.

Desormais, le renouvellement de cartes d'identité d'étrangers devra être sollicité dans le trimestre précédant leur expiration si elles ont une validité normale (trois ans) et dans les quinze jours précédant leur expiration si elles ont une validité limitée.

Il devra être joint à chaque demande cinq photographies du profil droit, oreille dégauchée et sans chapeau, d'un moins de six mois d'âge, et deux autres photographies de face, d'un moins de six mois d'âge.

Partir du 1^{er} juin 1938 les pénalités de retard sont portées à 100 fr. par mois pour les cartes à taxe normale, à 25 fr. par mois pour les cartes à taxe réduite.

Partir du 1^{er} juillet 1938 les taxes seront de 260 fr. pour la taxe normale, et de 65 fr. pour la taxe réduite.

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?

Le problème de la défense passive. QUE PEUT FAIRE L'INITIATIVE PRIVÉE ?